

Saint-Placide, le 16 mars 2021

Suivant l'Arrêté ministériel du ministre de la Santé et des Services sociaux qui prolonge l'état d'urgence sanitaire, le Conseil municipal est autorisé à siéger à huis clos et les membres du Conseil municipal sont autorisés à prendre part, délibérer et à voter à une séance par tout moyen de communication.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide, tenue le 16 mars 2021, par visioconférence, sous la présidence de M. le Maire Richard Labonté.

Sont aussi présents :

M^{mes} les conseillères : Marie-Ève D'Amour
Brigitte DesRosiers
Stéphanie Gingras

MM. les conseillers : Pierre Laperle
Jacques Nantel

et M. le directeur général, Mathieu Dessureault.

M. le conseiller Martin St-Pierre a motivé son absence.

M. le Maire, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance tenue par visioconférence.

RÉSOLUTION
33-03-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, appuyé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Séance ordinaire du 16 février 2021 ;

4. CORRESPONDANCE

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(Jacques Nantel et Brigitte DesRosiers)

5.1. Renouvellement - Réseau Biblio pour l'année 2021 ;

5.2. Présentation des comptes à payer (ND/207-120-001) ;

5.3. Renouvellement de l'adhésion à la COMAQ pour 2021;

5.4. Renouvellement de l'adhésion à titre de CRHA pour 2021 ;

5.5. Renouvellement de l'adhésion à la Chambre de Commerce de Deux-Montagnes pour 2021;

5.6. Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2023 ;

6. TRANSPORT

(Martin St-Pierre et Pierre Laperle)

7. HYGIÈNE DU MILIEU

(Brigitte DesRosiers et Stéphanie Gingras)

7.1. Renouvellement de l'entente pour le puits avec les résidents de la Pointe-aux-Anglais ;

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT
(Marie-Ève D'Amour et Jacques Nantel)

- 8.1. Dépôt du rapport d'émission des permis ;
- 8.2. Renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour 2021 ;
- 8.3. Renouvellement de l'adhésion à DOA pour 2021 ;
- 8.4. Aide financière pour le réseau de nichoir en partenariat avec DOA ;

9. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS
(Stéphanie Gingras et Marie-Ève D'Amour)

- 9.1. Renouvellement de l'adhésion au CAMF pour 2021 ;

10. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE
(Pierre Laperle et Martin St-Pierre)

- 10.1. Dépôt du rapport des interventions du Service Sécurité incendie (ND/502-115-001);
- 10.2. Approbation – Rapport d'activités de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie – année 2020

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal reconnaissent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février janvier 2021.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement d'adopter, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2021.

ADOPTÉE

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le directeur général fait part de la correspondance reçue au bureau municipal durant le mois et conserve les documents aux archives de la Municipalité.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 RENOUVELLEMENT - RÉSEAU BIBLIO POUR L'ANNÉE 2021 ;

Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras et résolu unanimement de procéder au renouvellement de l'adhésion de la municipalité de Saint-Placide au réseau de Biblio des Laurentides, pour l'année 2021 et pour la somme de 8 555.40 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

RÉSOLUTION
34-03-2021

RÉSOLUTION
35-03-2021

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
36-03-2021

5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

(Référence dossier : 207-120-001)

Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par M le conseiller Pierre Laperle et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer apparaissant aux livres comptables de la Municipalité de Saint-Placide, en date du 16 mars 2021 pour un montant de 165 948.53 \$

Registre des chèques :	77 538.58 \$
Registre des prélèvements :	38 671.28 \$
Liste des dépôts directs :	49 738.67 \$

MONTANT TOTAL : **165 948.53 \$**

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
37-03-2021

5.3 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA COMAQ POUR L'ANNÉE 2021

Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement de procéder au renouvellement de l'adhésion du directeur général auprès de la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec (COMAQ) pour l'année 2021 pour la somme de 530 \$ plus les taxes applicables ;

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
38-03-2021

5.4 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À TITRE DE CRHA POUR 2021

Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras et résolu unanimement de procéder au renouvellement du titre de CRHA du directeur général auprès de l'Ordre des Conseillers en ressources humaines agréés pour la somme de 712.28 \$.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION
39-03-2021**

5.5 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE DEUX-MONTAGNES POUR 2021

Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement de procéder au renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de Commerce de Deux-Montagnes pour la somme de 185 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION
40-03-2021**

5.6 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

Il est proposé par M le conseiller Jacques Nantel, appuyé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement d'adopter le Programme Triennal en Immobilisation (PTI) pour les années 2021-2022-2023 lequel est joint à la présente résolution à titre d'annexe 1 et faisant partie intégrante de la présente résolution.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

6. TRANSPORT (Martin St-Pierre et Pierre Laperle)

7. HYGIÈNE DU MILIEU (Brigitte DesRosiers et Stéphanie Gingras)

**RÉSOLUTION
41-03-2021**

7.1 RENOUVELLEMENT – ENTENTE AVEC PUIITS POINTE-AUX-ANGLAIS INC.
(Référence dossier : 706-117-002)

CONSIDÉRANT QUE les citoyennes et citoyens desservis par Puits Pointe-aux-Anglais inc. requièrent une aide de la Municipalité pour effectuer des tests d'eau pour leurs installations privées dans leur secteur ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyennes et citoyens desservis par Puits Pointe-aux-Anglais inc. sont disposés à payer les coûts reliés à la prise de ces tests d'eau, le tout conformément au projet d'entente soumis préalablement au conseil et au représentant de Puits Pointe-aux-Anglais inc. ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, appuyée par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, à renouveler l'entente avec Puits Pointe-aux-Anglais inc. pour l'année 2021 et ce, tel que décrit à l'entente.

Il est également résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les documents relatifs à cette entente pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

(Marie-Ève D'amour et Jacques Nantel)

8.1. DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS

Chaque membre du Conseil municipal ayant reçu copie, le directeur général dépose le rapport d'émission des permis du mois janvier 2021 préparé par Mme Laurie Giraldeau, directrice du Service de l'urbanisme.

RÉSOLUTION
42-03-2021

8.2. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA COMBEQ POUR 2021

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour, appuyé par M le conseiller Pierre Laperle et résolu unanimement de procéder au renouvellement de l'adhésion de la directrice du Service de l'urbanisme à la COMBEQ au montant de 380 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

RÉSOLUTION
43-03-2021

8.3. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À DOA POUR 2021

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour, appuyé par M le conseiller Jacques Nantel et résolu unanimement de procéder au renouvellement de l'adhésion de la Municipalité auprès de Développement Ornithologique Argenteuil (DOA) pour la somme de 200 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

8.4. AIDE FINANCIÈRE POUR LE RÉSEAU DE NICOIR EN PARTENARIAT AVEC DOA

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Développement Ornithologique Argenteuil (DOA) a approché la Municipalité afin de proposer l'implantation d'une série de nichoirs sur le territoire de Saint-Placide dans le cadre du Réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) qui s'établit aujourd'hui comme le plus grand réseau de nichoirs multiespèces, suivis et entretenus au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire être partenaire dans ce projet stimulant et porteur d'avenir afin de promouvoir l'implantation du Réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) sur le territoire de Saint-Placide ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire et vise par cette mesure aider la présence des espèces visées et maintenir la biodiversité locale ;

CONSIDÉRANT QUE le programme sera entièrement géré par l'organisme DOA qui viellera notamment à solliciter les propriétaires, procédera à l'installation et à l'entretien des nichoirs et remettra en à la Municipalité un rapport de sa participation en 2021 ;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour, appuyé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, et résolu unanimement de verser la somme de 1 300 \$ à Développement Ornithologique Argenteuil afin de mettre en place le réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) sur le territoire de Saint-Placide.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

9. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATIONS

(Stéphanie Gingras et Marie-Ève D'Amour)

9.1. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CAMF POUR 2021. ;

Il est proposé par Mme la conseillère Stéphanie Gingras, appuyé par Mme la conseillère Marie-Ève D'Amour et résolu unanimement de procéder au renouvellement de la Municipalité auprès du Carrefour Action Municipale Famille (CAMF) pour la somme de 79 \$ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer les chèques et à payer ces montants à même les sommes prévues au budget, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Placide.

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, certifie sous mon serment d'office que les crédits budgétaires sont disponibles dans le compte bancaire de la Municipalité de Saint-Placide pour payer les comptes précités.

M. Mathieu Dessureault, directeur général

ADOPTÉE

10. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

(Pierre Laperle et Martin St-Pierre)

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

(Référence dossier : 502-115-001)

Chaque membre du Conseil municipal ayant reçu copie, le directeur général dépose le rapport des interventions du Service Sécurité incendie pour le mois de février 2021 préparé par M. Daniel Lalonde, directeur.

RÉSOLUTION
46-03-2021

10.2 APPROBATION – RAPPORT D’ACTIVITÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE – ANNÉE 2020

(Référence dossier : 502-100-001)

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a approuvé le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Deux-Montagnes le 8 novembre 2011;

CONSIDÉRANT QU’ en vertu de l’article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, la MRC doit transmettre une copie papier du rapport annuel d’activités dans les trois (3) mois de la fin de son année financière auprès du ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE du directeur de la sécurité incendie a déposé auprès des membres du conseil, le, copie dudit rapport annuel d’activités de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M le conseiller Pierre Laperle appuyé par M le conseiller Jacques Nantel et résolu unanimement d’approuver le rapport annuel d’activités de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Deux-Montagnes pour l’année 2020.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire répond aux questions soumises par courriel.

RÉSOLUTION
47-03-2021

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M le conseiller Pierre Laperle, appuyé par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers, et résolu unanimement de lever la présente séance.

ADOPTÉE

M. Richard Labonté
Maire

M. Mathieu Dessureault
Directeur général